

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS**

26 mars 2004, Vol. 1, n° 8

Section Information générale



**AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**



## **Section Information générale**

### **Table des matières**

1. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (BDRVM)
  - Rôle des audiences du BDRVM

## Rôle des audiences du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, institué en vertu de la *Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier* (L.R.Q., c. A-7.03), est, depuis le 1<sup>er</sup> février 2004, l'organisme exerçant les fonctions juridictionnelles en matière de valeurs mobilières.

Date	Dossier	Nature
30 mars 2004 9 h 30	Audience Pierre Louis Péroquin	Demande d'interdiction d'exercer une activité de conseiller en valeurs (pro forma)
16 avril 2004, 9 h 30	Audience dans la cause Gaston English & Resolution Capital Inc. c. ACCOVAM	Demande de révision d'une décision d'un OAR (cause continuée de la CVMQ)
12 mai 2004, 9 h 30	Audience G. Métivier c. ACCOVAM	Demande de révision d'une décision d'un OAR

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M<sup>e</sup> Claude St Pierre, Secrétaire, à l'adresse suivante :

800 Square Victoria  
Suite RC 008  
C.P. 497  
Tour de la Bourse  
Montréal, Québec  
H4Z 1J7

Téléphone : (514) 873-2211

Courriel : [claud.stpierre@bdrvm.com](mailto:claud.stpierre@bdrvm.com)